

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 11
de Votants : 14

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

**Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 19 Octobre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, M. Loïc MARAVAL, M. Gaëtan PRIVAT, M. Simon PUECH, M. Sébastien ROUSTAN, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : Mme Catherine CADENET à Mme Géraldine ARTIS, Mme Laure GARRIBOTTO à M. Jean-François VIDAL, Mme Claudine IACOVO à M. Frédéric ARTIS.

Absente : Mme Isabelle NEGRE

Secrétaire de séance : M. Sébastien ROUSTAN

Objet : Décision Modificative 3 –Budget Communal

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de de la commune 2023,

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
FONCTIONNEMENT				
D 618 : Divers services extérieurs	10 000.00€			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	10 000.00€			
D 6218 : Autres personnel extérieur		6 000.00€		
D 6450 : Charges de sécurité sociale et de pr		4 000.00€		
TOTAL D 012 : Charges de personnel et fra		10 000.00€		
Total	10 000.00€	10 000.00€		
Total Général		0€		0€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **AUTORISE** la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Accusé de réception en préfecture
012-211202866-20231019-2023053-DE
Reçu le 20/10/2023

Le Maire

